

<https://snetap-fsu.fr/Declaration-liminaire-FSU-au-Comite-technique-ministeriel-du-2-mars-2021.html>



Déclaration liminaire FSU au Comité technique ministériel du 2 mars 2021

- Nos Actions - Le SNETAP dans les instances - Comité technique ministériel (CTM) -



Date de mise en ligne : mardi 9 mars 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Alors que **la situation épidémique s'aggrave** avec notamment un taux de positivité record au variant anglais parmi les classes d'âge scolaire et que scientifiques et médecins appellent à prendre enfin en compte l'importance de la circulation du virus dans les écoles et établissements scolaires, leur rôle dans la diffusion de l'épidémie (avec des enfants points d'entrée du virus dans les familles), les agents n'ont aucune visibilité sur les campagnes de tests ni moins encore sur leur organisation. Par ailleurs, les mesures prises en cas de découverte de cas de covid ne sont pas renforcées : une fois qu'on a testé, que fait-on ? En outre, si les tests salivaires se déploient en partie pour les élèves de l'Éducation Nationale, ce que la [FSU](#) avait demandé depuis longtemps, rien n'est clair sur les modalités concrètes de ces campagnes et là encore nous n'avons aucune visibilité sur leur mise en oeuvre dans l'enseignement agricole public : sont-elles au moins prévues ? Se font-elles sur le temps de cours des élèves ? Dans quels locaux ? Qui fait quoi et avec quels protocoles spécifiques ? Enfin, rien n'est fait pour renforcer la protection sanitaire des personnels, notamment enseignants en première ligne depuis la rentrée de septembre, en améliorant notamment leur accès aux tests comme aux vaccins - le ministre de l'[EN](#) s'était avancé dans les médias à annoncer cet accès prioritaire à la vaccination pour début mars... Pourtant la FAQ de la FP prévoit explicitement que les employeurs publics peuvent participer à la stratégie nationale de vaccination et la possibilité de se faire vacciner doit dans ce cas être portée à connaissance des agents, puis effectué sur son initiative confidentielle auprès du médecin de prévention, sous réserve qu'il appartienne au public éligible. Là encore qu'en est-il dans notre ministère - et quelle solution quand la médecine de prévention fait défaut ? Pour finir sur la situation sanitaire, nous n'avons par ailleurs dans l'[EAP](#) aucune visibilité sur les moyens en remplacement et le nombre d'agent-es placés-es en ASA remplacés-es pour cause de vulnérabilité. À l'EN, des contractuel-les, désigné-es parfois comme membres de « brigade covid », ont été recrutés-es pour faire face à ce besoin. Or aucune annonce n'a été effectuée en ce sens dans notre ministère et ici encore nous naviguons en pleine opacité. De la même façon, la seconde campagne de recensement des besoins en [HSE](#) covid a été une nouvelle fois effectuée dans la précipitation. Ainsi, l'enveloppe prévisionnelle d'approximativement 3MEuros, ce qui équivaut à pas moins de 47 [ETP](#), dans un contexte de réduction budgétaire drastique, sera attribuée sans aucune base critériée ni moins encore sur des éléments ayant pu être collectivement partagée par les équipes enseignantes, puisqu'elle n'ont matériellement pas pu être correctement consultée - tout particulièrement pour les [régions](#) de la zone B. Notre ministère aurait-il tant de moyens qu'il se permettrait de ne pas les optimiser ?

Parallèlement, dans ces contextes sanitaire et budgétaire fortement impactés, nous apprenons par voie de presse qu'une **école d'agriculture nommée « Hectar »**, portée par X. Niel, homme d'affaires et milliardaire français, spécialisé dans les télécoms et les médias, et Audrey Berrolleau, ex-lobbyiste viticole, ex-conseillère Agriculture du candidat Macron, puis à la Présidence, ouvrirait ses portes dès la rentrée 2021, accueillant près de 2000 élèves sur « le plus grand campus du monde ». Pourtant, aucune instance n'a été consultée sur ce sujet, ni même seulement informée, est-ce donc à croire que cet établissement ne présentera aucune formation diplômante, pour aucune habilitation ? Et si telle est pourtant bien son ambition, est-ce donc là que se situe l'avenir de l'enseignement agricole pour relever les défis qui s'imposent à lui : renouvellement de générations d'agriculteurs, transition agroécologique, nouveaux métiers ? Si on peut saluer que ces personnes riches ou fortement influentes, s'intéressent à l'enseignement agricole, que le ministre de l'Agriculture et le gouvernement auquel il appartient n'en font-ils pas de même ?! Le privé investirait et l'enseignement agricole public serait quant à lui laissé à l'issue de ce quinquennat pour moribond par son propre ministre tel « un chien crevé au fil de l'eau » condamné à « boire la potion amère », une potion pire que celle déjà administrée par le gouvernement Sarkozy, ou de façon plus coupable encore, l'EAP serait sacrifié pour laisser toute la place à cet enseignement privé très « startup nation » il est vrai. C'est d'ailleurs strictement la même logique qui a conduit ce ministère et cette majorité à permettre l'ouverture au privé de l'enseignement supérieur vétérinaire : pas de moyens pour le service public d'enseignement et de formation, circulez, laissons payer les familles qui peuvent se le permettre et ces officines privées s'engraisser sur leur dos ainsi que sur celui des collectivités ! De surcroît pour avoir accès à un enseignement inféodé aux lobbies et dégradé car conduit par des personnels dont les niveaux sont bien moins élevés que ceux garantis par l'École publique !

Il est donc plus que temps de revoir la **copie budgétaire** de notre ministère pour l'enseignement agricole public... Tout autre choix revient, et la FSU soyez en assurés, sera au RDV pour contrer chacun des expédients budgétaires

qui pourraient être trouvés, oui, cela revient à sciemment sacrifier sur l'autel dogmatique de la réduction de la dépense publique l'enseignement agricole public.

La FSU reste attachée à l'ensemble des missions de la [DGAL](#) et du secrétariat général. Votre politique de maltraitance des agent-es a assez duré. Nous sommes choqués par le manque de considération non seulement envers les représentant-es des personnels (envoi des documents tardifs, refus de prendre en compte la moindre de nos propositions de fond, des bilans inexploitable etc.) mais surtout à l'égard des agent-es que nous représentons. Nous condamnons fermement ce qui n'est pas autre chose que du mépris.

Pour la FSU STOP ! ÇA SUFFIT...

Des efforts, toujours des efforts, encore des efforts !

Pour qui ? Pourquoi ? Pour quelle considération ?

Les agent-es sont déjà surchargé-es, épuisé-es, face à ce nouveau chantier, il faut encore s'adapter ! Votre politique de réorganisation de la DGAL est soi-disant pour le bien de tous-tes ! Mais la réalité, ce sont des postes de secrétaires qui vont disparaître, des postes de gestionnaires qui disparaissent, des précaires méprisé-es.

Le stress c'est le quotidien des agent-es de ce ministère.

Ras le bol de la loi de transformation de la fonction publique.

Ras le bol de voir nos missions se dissoudre.

Ras le bol de voir nier notre engagement de service public pour l'intérêt général.

Ras le bol de travailler dans des conditions dégradées.

Ras le bol de voir notre point d'indice bloqué depuis 20 ans !

Nous voulons des créations emplois pour travailler sereinement, des conditions de travail qui ne dégradent pas la santé des agent-es, de vraies perspectives de carrière, un plan de titularisation des contractuels, des rattrapages sur les rémunérations et de la considération à l'égard du personnel de ce ministère.

Et le bilan mobilité présenté au dernier groupe de travail où vous vous félicitez de l'attractivité du Ministère de l'Agriculture. C'est vrai que travailler dans les conditions actuelles dans les abattoirs, dans les SIVEP, au SEA, dans les [SRFD](#), dans les offices,

Pensez-vous que ça fait RÊVER ?

La transparence tant attendue n'était pas au rendez-vous, l'étude de ces documents ne nous a pas permis de nous assurer que les choix retenus lors de la mobilité respectaient bien la note de service notamment les critères de priorité. La FSU a constaté de nombreux manquements sur les dossiers prioritaires et non-retenus. Résultat : bilan bâclé et inexploitable.

La FSU demande une vraie transparence pour s'assurer d'une équité de traitement entre agent-e et de la parité homme/femme par catégorie. Comme nous le craignons, la disparition de la plupart des prérogatives des [CAP](#) pénalise fortement la communauté de travail.

La FSU n'acceptera pas cet état de fait.